

La circulaire PS 382/01 relative à la rationalisation des structures de l'enseignement de promotion sociale reprenait les sections de régime 2 incluant les cours de connaissances de gestion en précisant qu'au 1^{er} septembre 2002, il faudrait procéder à la fermeture progressive des grilles actuelles et les remplacer soit par de nouveaux dossiers définitifs, soit par de nouveaux dossiers provisoires approuvés avant le 30 juin 2002, soit par des emprunts autorisés avant le 30 juin 2002.

Durant l'année scolaire 2001-2002, la Commission de concertation de l'enseignement de promotion sociale a élaboré de nouveaux dossiers destinés à remplacer notamment les sections susvisées. Je viens de les approuver et ils seront dès lors de stricte application à la prochaine rentrée scolaire.

Le tableau suivant reprend les sections pour lesquelles aucun dossier définitif n' a encore été approuvé. Afin de ne pas multiplier les transformations ni d'obliger les établissements à postposer l'organisation des nouvelles structures en attendant leur approbation durant le dernier trimestre 2002, j'ai décidé d'autoriser **encore une seule fois** l'organisation des formations suivantes:

Matricule	N°admini-stratif	Niveau	Intitulé de la formation	Nombre de périodes	Nombre d'années
2.003.009	31	CPSI	Détaillants en denrées alimentaires	800	2
2.003.009	32	CPSI	Hôtellerie (cuisine-salle)	1200	3
2.003.009	33	CPSI	Boulangerie-pâtisserie-confiserie-chocolaterie	1568	4
5.082.074	14	CPSI	Boulangerie	896	3
5.082.074	15	CPSI	Boulangerie-pâtisserie	1216	4
5.082.074	16	CPSI	Boulangerie-pâtisserie-confiserie-glaces Et spécialités	1472	4
5.198.005	250	CPSI	Hôtellerie	840	3
5.222.019	4	CPSI	Maçonnerie	1560	3
5.222.019	5	CPSI	Carrelage	1560	3
5.222.019	7	CPSI	Monteurs et installateurs électriciens	1040	2
5.236.011	88	CPSI	Restaurateur,traiteur,organisateur de banquets	1040	3
5.432.002	10	CPSI	Pédicurie	440	1
6.188.045	3	CPSI	Construction gros-oeuvre	1320	3
6.188.045	4	CPSI	Enduits	880	2
6.188.045	5	CPSI	Menuiserie	1120	3
6.188.045	8	CPSI	Garnissage	1080	3
6.188.053	11	CTSI	Mécanique diesel	520	1

- A noter que a) le certificat relatif aux connaissances de gestion de base ne peut être délivré qu'à l'issue de la section **en même temps que** le titre générique (qui, dans ce cas précis, bien que du niveau secondaire inférieur, doit être soumis à l'administration) ;
b) j'ai approuvé le dossier « d'aide boulanger-pâtissier », ce qui permet déjà de commencer la transformation de l'ancienne section.

A partir du 1^{er} septembre 2003, les grilles actuelles **ne** pourront **plus** être organisées. Il appartient donc. aux différentes Organisations représentatives des Pouvoirs organisateurs, pour l'enseignement subventionné, au Conseil de coordination, pour l'enseignement de la Communauté française, de veiller à disposer pour les établissements relevant de leur autorité des dossiers adéquats pour juin 2003.

Je compte d'ores et déjà sur votre entière collaboration.

La Ministre de l'Enseignement supérieur,
de l'Enseignement de promotion sociale
et de la Recherche scientifique,



Françoise DUPUIS